

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille
 Code du produit : 015900023
 EAN : 8719325030563
 Vaporisateur : Récipient muni d'un système de pulvérisation
 Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
 Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
 Utilisation de la substance/mélange : Odeur expulseur
 Désodorisant d'atmosphère
 Fonction ou catégorie d'utilisation : Agents détergents/lavants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Dovox B.V.
 Computer 3
 NL-3542 DP UTRECHT - Pays-Bas
 T +31 (0)30 -7116824
info@dovox.nl - www.dovox.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)30-7116824
 Pendant les heures de bureau

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319

Texte intégral des mentions H: voir la section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
 Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
 P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 - Porter un équipement de protection des yeux.
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Poids(%)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcools, C9-11, éthoxylés	(N° CAS) 68439-46-3/ 160901-09-7 (N° REACH) Exempted, Polymer	1 - < 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases (EU)H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de doute ou d'irritation, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Premiers soins après inhalation	: En cas de symptômes respiratoires: Permettre au sujet de respirer de l'air frais.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec de l'eau savonneuse. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après inhalation	: Aucune en utilisation normale.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation. Rougeur.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Rougeur.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de doute ou d'irritation, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.
Agents d'extinction non appropriés	: Aucune, à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Le produit n'alimente pas le feu ou l'incendie.
-------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Adapter les produits extincteurs à l'environnement.
------------------------------	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Le produit répandu sur une surface dure peut présenter un risque important de glissades/chutes.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Laver le reliquat non récupérable à grande eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques : Mesures de précautions individuelles: Se reporter à la section 8.
Manipulation et stockage: Se reporter à la section 7.
Recommandations pour l'élimination des déchets: Se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Les produits ne doivent être utilisés que sous la forme d'emballage fournie ou recommandée, y compris la buse de pulvérisation, afin d'éviter la formation de particules de produits respirables. Prendre les précautions nécessaires relatives à l'emploi de produits chimiques et de nettoyants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Lorsque le produit est utilisé selon les instructions à la section 1.2 dans des conditions normales, aucune mesure particulière n'est requise. Les mesures nécessaires peuvent être trouvées dans la section 7.1 et 7.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Il n'y a pas de valeur limite fixé pour ce produit.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Ce produit est non classé comme dangereux pour la peau et donc pas de gants de protection sont nécessaires lorsque ce produit est utilisé.
En cas d'utilisation prolongée ou la peau sensible, où l'irritation est possible, il serait recommandé d'utiliser des gants.

Aime, lorsque des gants choisissent considèrent toujours des conditions spécifiques à l'utilisateur tels que le stress mécanique (découpe, perçage, etc.), le temps de contact, la température, l'utilisation d'autres produits chimiques, etc.
En consultation avec le fournisseur de gants de protection d'un type peut être choisi ce qui donne une protection assez. Toujours vérifier les instructions pour le temps de pénétration et le type de matériau et l'épaisseur, telle que donnée par le fournisseur de gants.

Protection oculaire : N'est pas recommandé dans les conditions normales d'utilisation. En cas de risque de projection de liquide : Porter un appareil de protection des yeux.

Protection des voies respiratoires : N'est pas recommandé dans les conditions normales d'utilisation.

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Solution aqueuse alcaline.
Couleur : incolore à légèrement jaune.
Odeur : Parfumée.
Seuil olfactif : Non applicable
pH : 9,7 – 10,7
Point de congélation : ± 0 °C
Point d'ébullition : ± 100 °C
Point d'éclair : > 100 °C Du fait de la teneur importante en eau, la détermination du point éclair n'est pas nécessaire.
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : < 1
Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable
Limites d'explosivité : Non applicable
Pression de vapeur : 23,4 hPa

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Densité relative de vapeur à 20 °C	: Non applicable
Densité relative	: 0,997 – 1,007
Masse volumique	: 0,997 – 1,007 g/cm³
Solubilité	: Eau: complètement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau [log Pow]	: -1,53 (valeur calculée)
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: ± 10 mm²/s
Viscosité, dynamique	: < 10 mPa·s
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Le produit n'alimente pas le feu ou l'incendie.

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: < 30 %
---------------	----------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales. Peut réagir violemment avec les acides.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(es) dans des conditions normales. Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
----------------	--------------

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Indications complémentaires	Pour le produit des tests toxicologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à 3.1.3 du (EC) 1272/2008, ce produit n'est pas toxique. Les composants éventuellement toxiques sont mentionnés sous énumérés ci-dessous.
-----------------------------	---

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 9,7 – 10,7
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 9,7 – 10,7
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Vaporisateur	Réceptacle muni d'un système de pulvérisation
Viscosité, cinématique	± 10 mm²/s

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Indications complémentaires	Pour le produit des tests écologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à 4.1.3 du (CE) 1272/2008, ce produit n'est pas dangereux pour l'environnement. Les composants éventuellement nuisibles pour l'environnement sont mentionnés sous énumérés ci-dessous.
-----------------------------	---

Alcools, C9-11, éthoxylés (68439-46-3/ 160901-09-7)

CL50 poisson (96 h)	5 – 7 mg/l
CE50 Daphnie magna (48 h)	5,3 mg/l
ErC50 (algues)	1,4 – 4,7 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.
------------------------------	--

Alcools, C9-11, éthoxylés (68439-46-3/ 160901-09-7)

Biodégradation	Facilement biodégradable
----------------	--------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Coefficient de partage n-octanol/eau [log Pow]	-1,53 (valeur calculée)
--	-------------------------

Alcools, C9-11, éthoxylés (68439-46-3/ 160901-09-7)

Coefficient de partage n-octanol/eau [log Pow]	0 (3,3 – 4,8)
--	---------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Composant

Alcools, C9-11, éthoxylés (68439-46-3/ 160901-09-7)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
---	---

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Laver le reliquat non récupérable à grande eau.

Indications complémentaires : Les conteneurs vides seront rincés avec de l'eau. Jeter comme autre déchet plastique.

Ecologie - déchets : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 20 01 30 - détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non réglementé pour le transport				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable; Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

- Transport maritime

Non applicable; Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

- Transport aérien

Non applicable; Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

- Transport par voie fluviale

Non applicable; Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

- Transport ferroviaire

Non applicable; Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Code IBC : Non applicable. Ce produit n'est pas destiné à être transporté dans vraquiers.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substances avec des restrictions annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : < 30 %

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
savon, agents de surface non ioniques	<5%
Parfums	
BENZYL SALICYLATE	
LINALOOL	
ALPHA-ISOMETHYL IONONE	

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
CAS	Nombre de substances chimiques dans le Registre du Service des résumés analytiques de chimie
CLP	Classification Labelling Packaging; Classification, étiquetage et emballage: Règlement (CE) No 1272/2008
DPD	Directive sur les préparations 1999/45/CE (Dangerous Preparations Directive).
DSD	Directive 67/548/CEE substances dangereuses (Dangerous Substances Directive).

Alefia ROOM & BEDDING SPRAY - Bastille

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

CE50	Concentration médiane effective
N° CE	Numéro d'identification officiel de la substance dans l'Union européenne
IBC-code	Le recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. (International Bulk Chemical Code).
IATA	L'Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) (International Civil Aviation Organization).
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
MIO	Organisation maritime internationale (OMI)
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
DL50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
MAC	Concentration maximale admissible
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
ONU	L'Organisation des Nations-Unies
COV	Composés organiques volatiles
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de danger pour l'eau (WGK)

Sources des données

CLP	RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006
ECHA	ECHA (Agence européenne des produits chimiques) - https://echa.europa.eu/nl/home
FDS	Fiche de Données de Sécurité Fabricant/fournisseur Matière première
SER	Conseil Economique et Social (SER) - http://www.ser.nl
COSING	CosIng - http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/cosing/
GESTIS	GESTIS Substance Database - http://gestis-en.itrust.de/nxt/gateway.dll/gestis_en/000000.xml?f=templates\$fn=default.htm\$vid=gestiseng:sdbeng\$3.0

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008:

Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
--------------	------	-------------------

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Indications de changement:

1.1	EAN	Modifié
-----	-----	---------

FDS UE (Annexe II REACH)

L'information fournie dans cette fiche de données de sécurité concerne le produit mentionné sous la rubrique 1 et est donnée en supposant que le produit est utilisé correctement et conformément aux usages indiqués par le fabricant. Les données sont basées sur l'information la plus récente connue qui est, si nécessaire, régulièrement revue. L'utilisateur est le seul responsable du respect des précautions mentionnées ci-dessus ainsi que du maintien de l'information complète et suffisante sur l'emploi du produit. Il est conseillé de diffuser l'information concernant cette fiche de données de sécurité en adaptant, si nécessaire, la forme en fonction des différents utilisateurs.